

23. Centrale de marchés de l'APAQ-W

Question de Monsieur le Conseiller communal Luc PARMENTIER

Monsieur le Bourgmestre,

L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W) développe un projet de « centrale de marchés » qui permettra aux collectivités de bénéficier d'une offre de produits d'origine agricole provenant de producteurs locaux.

Les communes qui souhaitent s'inscrire dans la démarche et se fournir en produits (des jus de fruits, des œufs, des pommes, des poires et des yaourts, dans un premier temps) tout en favorisant un circuit court pourront se créer un compte sur l'interface de la Centrale d'achat de l'APAQ-W et se définir un profil à double usage : l'un accessible à tous, l'autre confidentiel et réservé à la commune elle-même, incluant par exemple l'historique de ses achats.

Cette interface permettra la mise en œuvre de procédures négociées sans publicité pour des marchés ponctuels : la commune pourra émettre une demande particulière en sélectionnant des critères particuliers (produit(s), délai souhaité, etc.), tandis que les producteurs potentiellement concernés recevront une invitation à remettre une offre à cet avis de marché.

Dans ce contexte, l'APAQ-W invite les communes à manifester leur intérêt pour le projet afin de mieux cerner les besoins et les pratiques des collectivités, via l'adresse info@apaqw.be, à l'attention de Madame Anne Jandrain.

Monsieur le Bourgmestre pourrait-il me faire savoir si notre Métropole compte se manifester dans le cadre de ce projet ?

Réponse de Monsieur le Bourgmestre Paul Magnette

Sur base des informations transmises par l'Administration, deux marchés publics portant sur la fourniture de produits alimentaires sont actuellement en cours d'exécution au sein de la Ville de Charleroi et plus précisément de la Direction de l'EAS. Il s'agit :

- d'un marché public passé par procédure européenne, sur base d'un catalogue, relatif à la fourniture de denrées alimentaires dont la durée de validité court jusque 2016 ;
- d'un marché public passé par procédure négociée portant sur la fourniture de produits frais tels que fruits, fromages, poisson,... dont la durée de validité court jusqu'en septembre 2015.

Selon l'Administration, les besoins actuels en fourniture de produits alimentaires étant rencontrés dans le cadre des deux marchés publics susvisés et compte tenu de leur durée de validité respective, il ne serait actuellement pas indiqué de recourir au projet de centrale de marchés dont question.